

Fermeture du collège du Val de Vire : le Calvados votera plus vite que prévu

Le conseil départemental du Calvados votera finalement le 12 décembre 2022 pour ou contre la fusion des collèges de Vire Normandie.



Lors de la venue de Jean-Léonce Dupont à Vire Normandie, le 15 novembre 2022, parents et enseignants n'ont pas caché leur colère.

Prévue en février 2023, la délibération portant sur la fusion des deux collèges de Vire Normandie (Calvados) sera votée en conseil départemental lundi 12 décembre.

[Collège du Val de Vire : l'opposition veut boycotter les conseils municipaux](#)

Ce même jour, les conseillers départementaux se prononceront à la fois sur la fermeture du collège du Val de Vire à la rentrée 2024, mais aussi sur la double sectorisation. A savoir que dès la rentrée 2023, les élèves relevant précédemment de l'établissement du Val de Vire pourront être inscrits dans celui de Maupas, sans avoir besoin de dérogation. "Une étape intermédiaire préparée avec l'inspection académique", selon Jean-Léonce Dupont, président du Département, annoncée lors de son discours en session du 21 novembre.

Un calendrier qui bouscule le planning des membres de la majorité du conseil municipal de Vire Normandie opposés à ce projet. En effet, la semaine passée, ils intimaient les deux conseillers départementaux, Marc Andreu Sabater et Coraline Brison-Valognes à voter contre cette délibération en février prochain. Menaçant dans le cas contraire "d'en tirer toutes les conséquences".

[Collège du Val de Vire : 20 élus de la majorité lancent un ultimatum au maire](#)

Les choses vont donc aller plus vite que prévu et permettre peut-être de clarifier la situation viroise au sein de l'équipe qui dirige la ville. A suivre en tout cas... Dans les rangs des enseignants, la colère ne redescend pas pour l'instant.